Comcom?

Bulletin intercommunal - N°40





ENERGIESSEN:

L'énergie de la Vallée!

CENTRE NAUTIQUE:

Pourquoi la piscine ne ferme pas ?

p.13

PÉRISCOLAIRE:

Capacité d'accueil en augmentation

p.14

p.7

SOMMAIRE

CULTURE ET TOURISME

Micro-Folie Mobile	p.3
Festival Décibulles	p.4
Musées de la Vallée de Villé	p.4

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Accélérateur de transition écologique	p.5
Trame Verte et Bleue	p.6
Piste cyclable	p.7
Energiessen : l'énergie de la Vallée	p.7
Petites Villes de Demain	p.9

AIDE À LA PERSONNE

Transport solidaire	p.10
Aide à l'achat d'un vélo	p.11

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

M.S.D.T
Pourquoi le centre nautique reste ouvert ? p.13
Centre sportif
Périscolaires
PLUi
Recrutement centre nautique
Z.A.I.Mp.17

AUTRES THEMATIQUES p.17 - p.19



EDITO

C'est avec grand plaisir que nous vous proposons de reprendre la lecture du comcom'info,... voilà bien longtemps que vous ne l'aviez pas retrouvé dans votre boîte aux lettres.

La pause dans cette publication est principalement due à la nécessité de revoir notre modèle de communication, afin d'atteindre un objectif primordial, à savoir être lu, afin de réussir à vous informer sur l'action de la Communauté de Communes. Ce comcom'info, n'est évidemment qu'une illustration de la remise à plat de la communication de notre collectivité, vous découvrirez dans les prochains mois d'autres nouveautés, et je vous invite, si vous le souhaitez, à nous faire remonter régulièrement vos avis. Dans ce numéro, nous avons voulu vous présenter des points d'étape et des réalisations sous forme de rattrapage de cette période de silence.

Enfin, si habituellement une nouvelle année démarre sur une cérémonie des vœux de l'intercommunalité, cette année encore nous allons y surseoir, non pas pour des raisons de crise sanitaire, mais pour valoriser prioritairement en 2023, le 60ème anniversaire de la naissance de notre intercommunalité, que nous marquerons dignement à la fin du printemps.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Serge JANUS Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé Maire de Breitenau

CULTURE ET TOURISME

MICRO-FOLIE MOBILE: LA CULTURE AU **PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS**

LA MICRO-FOLIE QUESACO?

Il s'agit d'un projet culturel global porté par le Ministère de la Culture et coordonné par l'Etablissement public du Parc



de la Grande Halle de la Villette. Il vise à donner accès via un musée numérique mobile à une large collection d'œuvres des plus grands Musées français présentée sur tablettes.



Ce dispositif culturel innovant sera installé dans la vallée au plus près de tous.

En effet, la Communauté de Communes soutenue par de nombreux partenaires et associatifs locaux (l'Office de Tourisme, la MJC « Le Vivarium », le Collège de Villé, la médiathéque « Vallée de Villé », la Société d'Histoire du Val de Villé,...), a candidaté à un appel à projet Micro-Folie Grand EST n°3, porté par le Ministère de la Culture, pour mettre en place un musée numérique mobile qui pourra s'installer dans toutes les communes de la vallée.

F.GAYOL

QUE COMPREND LA MICRO-FOLIE MOBILE ?

MUSÉE NUMÉRIQUE : Tablettes + écran Possibilité de créer son contenu via une plateforme.

ESPACE RÉALITÉ VIRTUELLE : Possibilité d'intégrer des contenus sur le terrritoire.

ESPACE SCÉNIQUE: Mêler les artistes avec une programmation culturelle.

FAB LAB: Mettre des petites machines à disposition Réflexion de l'articulation avec le FabLab éxistant.

Contenus culturels ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (salles des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, MJC,...)



Ce dispositif permettra également de mettre en valeur notre patrimoine local en organisant des expositions sur des problématiques ou des artistes locaux pour accompagner le musée numérique. Les 12 partenaires nationaux prestigieux dans le domaine des arts, danses, sciences, musiques :



.....

FESTIVAL DÉCIBULLES : UNE ANNÉE RECORD

Après deux années d'incertitudes et de frustrations, dont une édition 2021 étalée sur 10 jours en raison des contraintes sanitaires, le festival Décibulles s'est enfin déroulé dans son format originel en 2022! Les festivaliers ont retrouvé en nombre et avec plaisir l'ambiance et l'atmosphère magique de la colline du Chena.



La 28ème édition du festival Décibulles a affiché complet les 3 jours avec une fréquentation record rassemblant 32 000 festivaliers. Ce succès confirme le fort engouement existant autour de l'événement et son statut de rendez-vous incontournable du territoire.

Toujours fidèle à ses valeurs, l'association a tout mis en oeuvre pour faire passer un moment inoubliable à son public avec une nouvelle scénographie, de nouveaux espaces de détente, une politique environnementale plus poussée ou encore une proposition de bières en pression XXL toujours plus orientée vers le régional et l'artisanal.

Les bénévoles ont redoublé d'efforts pour proposer un évènement hors du commun et depuis quelques semaines tous les membres de Décibulles sont déjà projetés vers 2023 avec énormément d'envie et d'améliorations en tête.

L'objectif de la prochaine édition sera de stabiliser ce format et de fluidifier l'expérience aussi bien pour le public que pour les bénévoles et membres de l'association. Le rendez-vous est pris pour les 7, 8 et 9 juillet 2023. www.decibulles.com

A.MEYER et R.SCHIEBER

MUSÉES DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Un groupe de travail s'est constitué cet automne pour mener une réflexion sur l'avenir des bâtiments qui accueillent les musées dédiés au(x) patrimoine(s) de notre territoire.

Axée dans un premier temps sur les musées d'Albé, la démarche prendra également en compte la Maison des Mineurs, la Taillanderie de St-Martin, acquise récemment par la commune, et certainement d'autres lieux ou monuments à mettre en valeur.



Deux réunions ont permis de (re)découvrir les richesses exposées à Albé, le plus souvent léguées par les habitants de nos communes.

Une visite des musées Lalique à Wingen-sur-Moder et du Pays de Hanau à Bouxwiller a permis de recenser des idées en matière de muséographie et de techniques nouvelles pour faciliter les visites.



La dizaine de personnes qui constitue ce groupe de travail souhaite s'étoffer pour la reprise de la réflexion au mois de janvier. Avis aux amateurs.

Contact: rachel.s@valleedeville.fr

A.MEYER

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MET UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR

La Communauté de Communes de la Vallée de Villé mène depuis près de 20 ans une politique volontariste en faveur de la réduction des consommations énergétiques de ses équipements et des énergies renouvelables.

A travers ses multiples actions, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé souhaite montrer l'exemple et aller encore plus loin dans ses démarches pour faire face aux changements climatiques et diminuer drastiquement la production de gaz à effet de serre.

La réalisation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective avec les industriels de la vallée, la rénovation énergétique des bâtiments publics communaux et intercommunaux et les actions visant à préserver la ressource en eau et à améliorer l'offre de transport en mobilité douce, en commun ou en auto-partage sont autant de chantiers que la collectivité est en train d'engager.



Dans ce cadre, la Communauté de Communes s'est inscrite à la démarche Territoire Engagé dans la Transition Ecologique de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) avec un objectif de renforcer son ingénierie pour anticiper ces changements climatiques et leurs impacts sur le Territoire et pour activer les programmes « Climat Air Energie », « Economie Circulaire » sur la vallée de Villé.



agir ensemble pour la transition énergétique et écologique

.....

Pour cela, à partir du 2 janvier 2023 et avec le soutien financier de l'ADEME, une nouvelle chargée de mission « Accélérateur de transition » avec une thématique « Adaptation au changement climatique » prendra ses fonctions pour travailler sur ces sujets spécifiques et pour élaborer un programme d'actions à l'intention des collectivités, des socio-professionnels et des habitants de la vallée.

S.JANUS

TRAME VERTE ET BLEUE

Le programme Trame Verte et Bleue consiste à évaluer l'état de la biodiversité d'un territoire et à proposer aux collectivités et aux citoyens des projets capables de préserver et de renforcer cette biodiversité.



A cet effet, il organise des journées de sensibilisation et de formation, des animations scolaires et tout public et des actions concrètes comme la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges, de haies, la restauration et la création de mares, de zones humides, de clairières, etc.

La participation d'une commune au projet TVB permet aux citoyens de s'engager et de bénéficier de subventions (jusqu'à 80%).

Engagé en 2017 par deux communes (Breitenbach et Saint-Martin), il s'est étendu au fil des ans et sera

porté en 2023 par la Communauté de Communes pour 13 villages * de la Vallée de Villé, un village de la Haute Bruche (Ranrupt), 5 communes du Piémont (Dieffenthal, Scherwiller, Châtenois, Kintzheim et Orschwiller) et une commune de la communauté des communes de Ribeauvillé (Saint Hippolyte).



L'animatrice Gaëlle Imbert a construit avec ces communes le projet 2023-2024 qui a été présenté aux financeurs (Région Grand Est, Agence de l'eau et DREAL).

Ce projet renforce les actions qui sont portées par ailleurs par la communauté des communes en faveur d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité et qui rendent notre vallée plus résiliente face aux changements climatiques et plus attractive.





* Breitenau, Breitenbach, Dieffenbach, Fouchy, Lalaye, Maisonsgoutte, Neuve-Eglise, Saint-Martin, Saint-Pierre-Bois, Thanvillé, Triembachau-Val, Urbeis, Villé

J-P.PIELA

PISTE CYCLABLE ENTRE STEIGE ET VILLÉ OÙ EN EST-ON ?

Suite au schéma des pistes cyclables de la vallée de Villé réalisé en 2019, l'objectif est de réaliser prioritairement l'axe structurant entre Steige et Thanvillé.

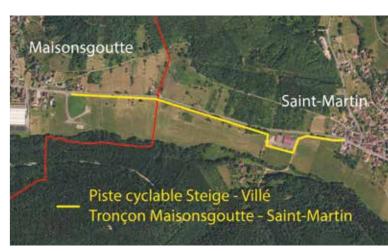


La Communauté de Communes, la Collectivité européenne d'Alsace et les communes avancent progressivement et de concert sur ce dossier. Les opérations de concrétisation d'une première tranche de l'axe structurant entre Steige et Villé ont démarré depuis près de 2 ans.

Elles ont consisté à :

- Pour la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), calibrer les emplacements exacts du tracé de la piste sur le terrain, définir les travaux à prévoir et engager les études environnementales nécessaires avant la réalisation de ce type d'équipement.
- Pour la Communauté de Communes de la Vallée de Villé contacter les propriétaires pour les acquisitions foncières entre les villages et les exploitants agricoles pour les compensations à mettre en œuvre sur les surfaces impactées.
- Pour les communes, arrêter le tracé dans les villages et réaliser les acquisitions foncières correspondantes.

Aujourd'hui sur la base des emprises dessinées par la CeA, la Communauté de Communes finalise les actes d'achat des terrains à acquérir avec une priorité entre Saint-Martin et Maisonsgoutte où doit être installée sous la piste cyclable en 2023, une nouvelle conduite d'eau. La prochaine étape consistera à poser les bornes pour matérialiser l'emprise de la piste sur le terrain qui se situera, rappelons-le, en pied de talus de la Départementale N°424.



L. PFANN et T. FROEHLICHER

ENERGIESSEN: L'ÉNERGIE DE LA VALLÉE



ENERGIESSEN QUESACO?

ENERGIESSEN

Il s'agit d'un regroupement entre entreprises de la zone industrielle de la vallée (BÜRKERT, EGELHOF, EJOT, SUPER U, SENGLER) et collectivités de la vallée (la Commune de Villé et la Communauté de Communes de la Vallée de Villé).

Dans cette coopération territoriale, certains vont produire de l'électricité, via des panneaux photovoltaïques installés sur leurs toitures ou des ombrières au niveau de leur parking, et d'autres vont consommer le surplus des entreprises productrices.

Les producteurs sont également des consommateurs car ils vont utiliser toute l'énergie dont ils ont besoin et revendre ce qu'ils ont en

.....

trop, le surplus. D'un point de vue juridique, ce regroupement a dû former une association sous forme de Personne Morale Organisatrice (PMO) nommée ENERGIESSEN pour pouvoir vendre cette électricité. Ce regroupement va peu à peu s'agrandir dans la vallée, intégrant d'autres entreprises, des exploitants agricoles et in fine des particuliers. Le but étant de fournir à tous de l'énergie locale et à bas prix.

Ce projet qui débutera au premier trimestre 2023, a reçu un prix dans la catégorie « Développement Durable et Qualité de Vie » aux Trophées des Collectivités d'Alsace 2022, le 5 octobre 2022.



De gauche à droite :

- Thierry FROEHLICHER, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire, Communauté de Communes de la vallée de Villé (CCVV)
- Sabine SCHMITT, Membre du comité de direction, BÜRKERT
- Serge JANUS, Président de la CCVV
- Patrice THIL, Directeur Général Gérant, **EJOT**
- Florence GAYOL, Cheffe de Projet Petites Villes de Demain, CCVV

Financé par :







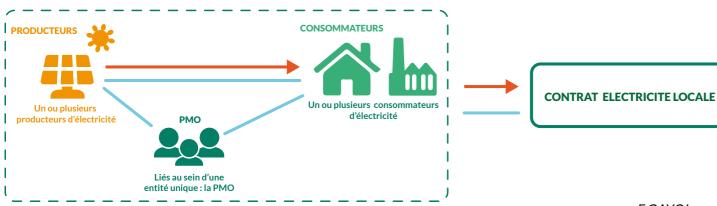


LES OBJECTIFS

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

FAVORISER LA PRODUCTION LOCALE D'ENERGIE

ENERGETIQUE



F.GAYOL

PETITES VILLES DE DEMAIN: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS EN MILIEU RURAL

OBJECTIFS DU PROGRAMME

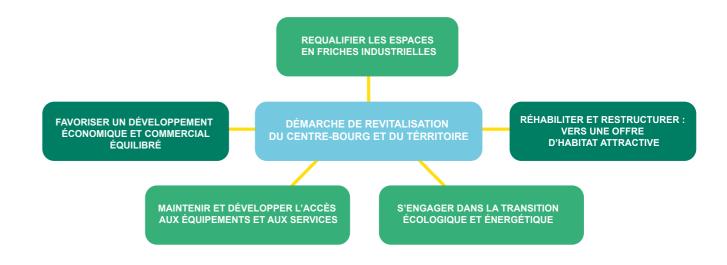
- Améliorer le cadre de vie en milieu rural
- Conforter le rôle des collectivités dans la transition écologique et l'équilibre territorial
- Faire face aux enjeux démographiques, économiques et sociaux à venir

Le dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) repose sur une collaboration entre le bourg centre et la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. La mission « Petites Villes de Demain » a débuté en décembre 2021 avec le recrutement de la cheffe de projet PVD, Madame Florence GAYOL, et continuera jusqu'en 2026.

Grâce à ce programme, les collectivités bénéficient d'un soutien spécifique de l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et la Banque des Territoires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets.



LES 5 ENJEUX DE TERRITOIRE DÉFINIS PAR LE DISPOSITIF



Partenaires du dispositif « Petites Villes de Demain » :









AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION



F.GAYOL

.....

AIDE A LA PERSONNE

TRANSPORT SOLIDAIRE : DES BÉNÉVOLES QUI ASSURENT

Depuis 2018, une équipe de bénévoles de l'AGF St Maurice assure le transport des personnes souhaitant se rendre à Sélestat pour des RV médicaux, des visites aux conjoints hospitalisés ou en EHPAD à Sélestat et dans le Val d'Argent.

Ils ont également accepté de prendre temporairement le relais pour les trajets de la vallée depuis l'arrêt du Transport à la Demande Taxi'Val en septembre 2021, le temps que la collectivité trouve un nouveau prestataire pour assurer ce service.

Grâce à leur engagement et leur disponibilité, plus de 360 trajets ont été effectués depuis plus d'un an par 5 bénévoles. Ce service rendu répond en grande partie aux difficultés de mobilité des seniors n'ayant pas de solution pour se déplacer.

En attendant, la collectivité a fait appel à la MJC qui a mis à disposition un minibus avec chauffeur les mercredis pour soulager les bénévoles de la section AGF.

Ci-dessous le fonctionnement de ce dispositif :

DEPLACEMENTS DANS LA VALLEE

Le taxi solidaire MJC est un service de transport porte à porte en minibus destiné aux personnes âgées pour les trajets dans le périmètre de la Vallée de Villé à l'exclusion des trajets professionnels et réguliers.

Fonctionnement:

Les **mercredis** de **8h30** à **12h** et de **13h30** à **17 h** (sauf jours fériés).

Conditions:

- Avoir plus de 60 ans (présentation d'une pièce d'identité).
- Pour les personnes de moins de 60 ans, un justificatif d'invalidité sera demandé.
- Être membre de la MJC (carte de membre à 16
 € par an)

Exclusion du service en cas de retards répétés ou d'annulations de dernière minute.

Réservations par téléphone :

Les mardis et jeudis uniquement au 06 52 22 13 54 de 14 h à 17 h.

Coût: 3€ l'aller, 6€ l'aller-retour.

Lors du premier trajet, 16 € seront demandés pour la carte de membre MJC.

DEPLACEMENTS VERS SELESTAT

Uniquement pour les **rendez-vous médicaux**, ce sont toujours les bénévoles de l'AGF qui assurent ce service.

Réservations au 06 89 87 94 47.

<u>Coût</u>: 15 € l'aller-retour + 22 € de carte de membre AGF lors de la première utilisation.

R. SCHIEBER



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU MÉCANIQUE

Depuis le mois de mars 2022, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé propose aux habitants du territoire une aide de 50€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou mécanique. La collectivité souhaite encourager les mobilités durables et réduire le recours à la voiture individuelle, notamment pour les trajets du quotidien.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

Vous pouvez bénéficier de l'aide, si vous êtes un particulier résidant sur la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Ne sont pas concernés par cette aide les entreprises, associations ou autres personnes morales de droit privé, les collectivités ou services de l'Etat.

OUELS VÉLOS SONT CONCERNÉS?

- Les vélos classiques neufs ou d'occasion devant répondre aux normes NF EN ISO 4210
- Les vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion devant répondre aux normes NF EN 15194
- Les vélos cargo neufs ou d'occasion avec ou sans assistance électrique
- Les tricycles de taille adulte

QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR?

 La copie recto-verso de la pièce d'identité du demandeur

- Un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire
- Un justificatif de domicile au nom du bénéficiaire
- Une copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide
- La copie du certificat d'homologation, la notice technique ou l'attestation de respect de la NF EN 15194 (pour les vélos à assistance électrique)

OUEL EST LE MONTANT ATTRIBUÉ?

- La subvention est de 50€
- Limitation à une aide par foyer
- Aide cumulable avec l'aide régionale et avec le bonus vélo

OÙ FAIRE VOTRE DEMANDE?

Contactez la Communauté de Communes de la Vallée de Villé :

1 rue principale, 67220 BASSEMBERG 03.88.58.91.65 - contact@valleedeville.fr

Un formulaire vous sera transmis relatant les pièces justificatives à fournir ainsi que le règlement d'attribution de l'aide.

Les demandes sont traitées par ordre de réception et dans la limite du budget affecté à l'opération « Prime Vélo » pour l'année. Le demandeur sera avisé par courriel dès acceptation de sa demande. L'aide sera versée directement sur le compte bancaire mentionné dans le dossier.

L.PFANN

VELOBOX - LES ABRIS À VÉLO SÉCURISÉS

En partenariat avec le PETR Sélestat Alsace Centrale, des abris vélo sécurisés ont été installés dans la Vallée de Villé.

.....

Dans le cadre de sa politique de mobilité et de réduction des gaz à effet de serre, ces consignes gratuites permettent de stationner son vélo pour pouvoir prendre les transports en commun.



Douze places sont disponibles sur les trois sites suivants:

- MJC le Vivarium à Villé : 4 places
- A l'arrière de l'arrêt de bus de l'ancienne gare à Villé: 4 places
- A côté de l'arrêt de bus à Triembach-Au-Val : 4 places

Afin de bénéficier d'une place, un formulaire de demande d'attribution doit être rempli et remis à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. Le Vélobox est attribué pour une durée pouvant varier de un à trois mois maximum. Si le demandeur désire une attribution plus longue, une nouvelle demande devra être adressée à la Communauté de Communes.

L'intercommunalité a intégré sa démarche dans le programme Alvéole permettant l'obtention d'une aide financière de 60% du montant et 20% grâce à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Ces Vélobox font suite à l'installation d'une station d'autopartage, d'une borne de réparation vélo et d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

V.HAAS

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

LA MAISON DES SERVICES ET DE DYNAMISATION DU TERRITOIRE : UN **OUTIL AU SERVICE DES ASSOCIATIONS**

Anciennement connue sous le nom « Atelier intercommunal». la Maison des Services et de Dynamisation du Territoire (MSDT) s'est agrandie et a été restructurée pour répondre à une demande des associations et pour améliorer la gestion de la Banque de Matériel.



Après 2 ans de travaux entre 2019 et 2021, la MSDT commence tout doucement à trouver son rvthme de croisière.

JUVAL, Décibulles, le Club Vosgien et la Société d'Histoire de la Vallée de Villé, ont pris progressivement leurs marques dans ces nouveaux locaux qu'ils ont aménagés avec, pour les 2 premiers, des agrandissements de surface.

Une miellerie portée par le Syndicat des Apiculteurs de la vallée de Villé et un local de séchage de fruits géré par l'Association des Arboriculteurs et Bouilleurs de Crus de la vallée de Villé sont venus compléter cet équipement.

De ce fait, avec la salle de réunion qui a été maintenue, tout l'ancien bâtiment jusqu'au garage est aujourd'hui affecté au monde associatif de la vallée.

La partie rajoutée au Nord-est est consacrée à la banque de matériel mise à disposition des associations et des collectivités de la vallée et aux locaux techniques qui ont été déplacés (menuiserie, atelier fer et atelier électricité).

Le pilotage de cette partie du bâtiment par 2 agents intercommunaux est aussi en cours d'amélioration. Un logiciel de gestion des réservations, des entrées et sorties de matériel, est en cours de construction sur mesure pour optimiser les allées et venues des nombreux articles en stock.

Avec ce nouvel outil informatique, les flux de matériel se feront par conventions avec les associations où il sera précisé les modalités d'utilisation ainsi que l'objet de la demande (nom de la manifestation, date et lieu).

A travers un investissement de 1,1 Million d'euros financé à 60% par des aides publiques (Europe, Etat, Région Grand'Est et Collectivité Européenne d'Alsace), la Communauté de Communes renforce son soutien à la dynamique associative de la vallée.

B.SCHMITT et T. FROEHLICHER

MALGRÉ LA CRISE. LE CENTRE NAUTIQUE « AQUAVALLÉES » GARDE LA TÊTE HORS **DE L'EAU:**

A l'heure où l'on parle de plus en plus de fermetures de piscines au niveau national à cause de la crise énergétique, le Centre Nautique « Aquavallées » arrive à tirer son épingle du jeu grâce à des investissements réalisés ces dernières années.

Conscients de la nécessité de mettre en place des énergies renouvelables, les élus de l'époque ont décidé d'investir dans une chaudière bois à biomasse (plaquettes forestières) avec un réseau de chaleur en 2006 pour couvrir l'intégralité des besoins des différents bâtiments de la zone de loisirs de Villé-Bassemberg.

Parallèlement, pour accentuer ces démarches, un marché de performance énergétique a été signé en 2018 avec Electricité de Strasbourg (ES) - service énergétique.

Outre la gestion par ce prestataire, des panneaux solaires thermiques fournissent de la chaleur complémentaire dans le réseau pour atténuer les consommations de bois.



Ces réalisations permettent aujourd'hui d'atténuer les coûts de fonctionnement du Centre Nautique sur ses dépenses en chauffage.

Au niveau de la consommation électrique, le contrat avec ES prévoit un approvisionnement à prix fixe, d'avant crise, jusqu'à la fin du contrat en 2024.

Par ailleurs, une partie de l'électricité consommée est également produite par des panneaux photovoltaïques.

Il n'en demeure pas moins qu'avec tous ces dispositifs, l'équipe du Centre Nautique veille scrupuleusement à optimiser les différentes sources d'énergie pour assurer la continuité du service dans de bonnes conditions et à moindre coût.



Avec 97% d'énergies renouvelables, le Centre Nautique « Aquavallées » essaye de passer au mieux cette crise en maintenant ses équipements ouverts.

Face à la situation actuelle et afin d'anticiper l'avenir sereinement, les élus de la Communauté de Communes et les équipes techniques continuent à travailler activement pour réduire encore fortement les coûts énergétiques sur ce bâtiment comme sur l'ensemble des autres équipements de l'intercommunalité.

T. FROEHLICHER et J-L. BIANCHI

LE CENTRE SPORTIF : UN ÉQUIPEMENT QUI S'ADAPTE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE.

Le Centre Sportif offre des salles à dimensions respectables :

- 2 grandes salles d'une superficie chacune de 1200m2 avec une hauteur au plafond de 8m
- 1 salle de gymnastique de 850m2
- 1 dojo de 270m2
- 1 stand de tir de 192m2

Il comporte également une tribune pouvant accueillir 150 personnes. La superficie totale est de 3800m². On y pratique tous les sports collectifs : basket, hand, volley, foot en salle sans oublier le badminton, la gymnastique, le judo, le tir, le yoga, le twirling bâton, le Krav maga et le tennis de table.



Le Centre Sportif répond à tous ces besoins et représente un bel outil au service de la politique sportive à la fois loisirs, scolaire et de compétition.

Le calendrier d'occupation, le suivi sont assurés par le centre administratif de la ComCom. Deux techniciens assurent le bon fonctionnement.

Face à la crise énergétique, des mesures ont été prises pour éviter des fermetures ponctuelles. C'est ainsi que nous avons opté pour la coupure du bouclage de l'eau chaude sanitaire (très énergivore) en semaine et ne laisser l'utilisation des douches que pour les compétitions. Nous avons également baissé la température ambiante en la maintenant entre 15/17 degrés.

Autres projets en cours :

- le passage en led de l'ensemble de l'éclairage avec détection de présence dans les couloirs et sanitaires
- réduction de la consommation d'eau en remplaçant les anciens robinets par des robinets poussoirs automatiques avec mousseur.
- Toutes ces mesures devraient permettre d'offrir cet équipement à nos utilisateurs sans grosse augmentation de location.

B.SCHMITT

PÉRISCOLAIRE: CAPACITÉ D'ACCUEIL EN AUGMENTATION

Récurrentes depuis quelques années, les tensions autour de l'accueil périscolaire ont à nouveau été fortes dans la préparation de la rentrée 2022/2023. Anticipées dès la fin de l'hiver, elles ont pu être jugulées grâce au dévouement des coordinatrices de la MJC à laquelle la communauté de communes a confié cette mission.

Les inquiétudes des parents en amont sont légitimes et les appels à la patience n'ont pas toujours été compris. Toutefois des solutions ont été trouvées afin qu'aucun enfant ne se trouve sans prise en charge même si certaines situations n'ont été débloquées que dans les derniers jours du mois d'août.

Si le nombre d'assistantes maternelles est en forte baisse dans le cadre de l'accueil familial, le nombre de places en périscolaire collectif est en progression constante. Dans la vallée de Villé, ce sont les communes qui assurent les dépenses d'investissement au niveau des locaux, l'intercommunalité est en charge des frais de fonctionnement.

Le dernier périscolaire construit est celui de Dieffenbach-au-Val, il dispose de 50 places qui s'ajoutent à celles des sites de Thanvillé, St-Maurice, Fouchy, Neuve-Eglise et celui qui se trouve dans les locaux de la MJC pour un total à la rentrée 2022 de 272 places. Selon les créneaux choisis par les familles, le nombre d'enfants accueillis dépasse les 450 auxquels s'ajoutent l'accueil familial et celui du Réseau d'assistantes maternelles indépendantes.



L'ouverture attendue du périscolaire de Maisonsgoutte dans le cadre de la construction d'une école intercommunale augmentera la capacité d'accueil de 120 places sachant qu'un projet à l'échelle du bourg-centre est actuellement à l'étude dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », il permettra également de soulager les tensions.

Si la vallée de Villé peut, à juste titre, se réjouir du nombre de jeunes enfants amenés à grandir sur son territoire, la Communauté de Communes a aussi le souci de trouver les financements nécessaires au bon fonctionnement des établissements, ce qui, par les temps qui courent, ne sera pas chose aisée.

Enfin, le choix effectué par la MJC de changer son prestataire en restauration scolaire pour passer en chaîne chaude malgré une augmentation du prix du repas semble pertinente avec les premiers retours des enfants et des animateurs.

A.MEYER

LE PLUI DE LA VALLÉE DE VILLÉ: UN DOCUMENT D'URBANISME AMENÉ À ÉVOLUER ET À S'ADAPTER

Approuvé le 12 décembre 2019, Le PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal) va être modifié au cours des 4 prochaines années.

Des ajustements locaux, de nouveaux projets dans les communes mais surtout la loi Climat et Résilience du mois d'Août 2022 nécessitent une évolution de ce document d'Urbanisme.

Après 3 années de mise en application du PLUi de la vallée de Villé, qui a remplacé les 18 anciens documents d'urbanisme des communes (POS, PLU ou cartes communales), il s'avère qu'il est nécessaire d'y apporter des améliorations.



15

De ce fait, il est prévu 3 niveaux d'intervention :

- Une procédure de modification votée par le conseil communautaire le 30 septembre 2022 pour affiner le règlement et des ajustements de zonage urbains.
- Une procédure de révision simplifiée ou de déclaration de projet sur les sujets économiques ou sur demande spécifique des communes.
- Une procédure de révision générale pour mettre le PLUi en conformité avec la Loi Climat et Résilience à l'horizon 2026.

La règle de base pour tous ces ajustements est de ne pas impacter de nouvelles surfaces agricoles et de surfaces forestières ou naturelles sans compensation.

La Loi Climat et Résilience prévoit de diminuer par 2 la consommation urbaine de 2011 à 2021 sur la période 2021-2031.

Un sacré challenge pour maintenir le triptyque (économie, social et environnement) du développement durable dans la vallée de Villé.

S.JANUS et T. FROEHLICHER

LA PISCINE : UN SECTEUR QUI FORME ET RECRUTE

Un sport, une passion, une formation, un métier

Les piscines et centres aquatiques sont surveillés par des Maitres-Nageurs sauveteurs.

C'est un secteur qui forme et qui recrute.

La première étape est le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Avec ce « Brevet », il est possible de surveiller les plans d'eau, les plages en bord de mer d'accès non payant, ainsi que les piscines et centres aquatiques sur autorisation ou dérogation préfectorale. C'est un job idéal en saison estivale. Le Centre Nautique Aquavallées

recrute des « BNSSA » pour l'été, mais aussi pour l'hiver afin de renforcer l'équipe en place.

Vient ensuite le BPJEPS AAN (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, des Activités Aquatiques et de la Natation).

Cette formation diplômante est dispensée par un organisme de formation tel que le Creps de Strasbourg. Elle dure en moyenne 1 an en alternance (apprentissage). Aquavallées forme et recrute des jeunes en apprentissage. Leur formation est alors intégralement prise en charge par la structure.

C'est un métier Passionnant, en lien direct avec les différents publics.

C'est un métier Gratifiant, avec l'enseignement de la natation.

C'est un métier de Responsabilité avec la surveillance des différents publics, le MNS est le garant de la sécurité de la piscine.

L'animation des différentes séances de remise en forme ou de bien-être fait également partie de ce beau métier.

Ce métier recrute partout en France, et c'est le cas au Centre Nautique Aquavallées.

Pour faire ce métier il faut Aimer les gens et Aimer transmettre et partager.

C'est un véritable métier avec bien entendu des contraintes, mais avec tellement de reconnaissance des plus jeunes quand ils savent enfin nager...

Avec cette formation, vous êtes assurés de trouver du travail.



LA ZONE D'ACTIVITÉ INTERCOMMUNALE DE MAISONSGOUTTE :

TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT ATTENDRE

Qu'est ce qui s'y passe ? Pourquoi ça ne bouge pas ? Y-aura-t-il un jour quelque chose sur cette zone ? sont autant de questions que nous avons tous entendues.

Alors aujourd'hui, après 15 ans de persévérance et de multiples contacts, la Zone d'Activité Intercommunale de Maisonsgoutte (ZAIM) commence à entrevoir le bout du tunnel.



Opérationnelle en 2008, la ZAIM a été créée sur 3,25 ha en vue d'accueillir des entreprises artisanales en arrière-vallée.

Malgré les efforts de la collectivité et les nombreux échanges avec des chefs d'entreprise, la conjoncture a fait que la situation est restée figée jusqu'au moment de l'élaboration du PLUi (2015-2019) où la question du devenir de cette zone s'est posée.

- La première étape a consisté à reclasser une partie de ce site en zone d'équipement pour répondre à la demande des communes de Breitenbach, Maisonsgoutte et Saint-Martin pour la construction d'une école et d'un périscolaire en cours de réalisation.
- La seconde étape a été de redéfinir les lots constructibles par arpentage afin d'adapter les

parcelles aux attentes des quatre futurs acquéreurs.

Les nouvelles directives administratives concernant ces zones nous compliquent la vie et retardent fortement l'avancement des différents dossiers.

Puissent tous ces efforts fournis et les contacts avancés de ces derniers mois permettre de voir un avenir plus serein dans l'implantation d'entreprises artisanales à court terme dans la ZAIM.

E. ESCHRICH et T. FROEHLICHER

AUTRES THÉMATIQUES

BRIGADE VERTE

Créée à l'initiative d'Henri Goetschy en 1989 dans le Haut-Rhin, la Brigade Verte y réunit aujourd'hui une large majorité des communes et commence à s'étendre dans le Bas-Rhin à la faveur de la création de la Collectivité européenne d'Alsace.



C'est un syndicat mixte de gardes champêtres intercommunaux qui sensibilise les habitants aux bons comportements, veille au respect des règles relatives à notre cadre de vie et à notre environnement et intervient sur les problèmes qui se posent régulièrement dans les communes (divagation d'animaux, problèmes de voisinage, dépôts sauvages, stationnement, etc.). Si les agents veillent d'abord à sensibiliser le citoyens, ils peuvent également verbaliser en cas d'infractions.

Dans la vallée de Villé, 12* communes ont adhéré au printemps 2022 à la Brigade Verte, qui est provisoirement domiciliée à la MJC de Villé.

* Albé, Breitenau, Breitenbach, Dieffenbach-au-Val, Lalaye, Neubois, Neuve-Eglise, Saint-Martin, Saint-Maurice, Triembach-au-Val, Urbeis, Villé

J-P.PIELA

VISITE PRÉFECTORALE DANS LA VALLÉE

Lors du 100ème anniversaire de l'entreprise Ejot, le 22 juillet dernier, la vallée a eu l'occasion d'accueillir Madame Josiane Chevalier, Préfète du Bas-Rhin et du Grand-Est.



Une journée complète sur notre territoire, à la rencontre d'entreprises nouvelles, d'entreprises en phase d'expansion et d'associations intercommunales au service de la population.

Une journée qui nous a permis en toute simplicité d'évoquer les forces et les faiblesses du territoire.



S.JANUS

VISITE SÉNATORIALE

Le 23 septembre 2022, Madame Elsa Schalck, Sénatrice du Bas-Rhin, est venue une nouvelle fois à la découverte de la vallée.

••••

Cette visite a permis une rencontre avec l'ensemble des maires de la vallée et avec les responsables des associations intercommunales dédiées au service à la personne telles que : l'Aspérule, Juval, les arboriculteurs, les apiculteurs, Repair Café, Décibulles...



Chacun a eu l'occasion d'évoquer son activité et les difficultés éventuelles rencontrées.

S.JANUS

INTRAMUROS: UNE APPLICATION POUR RESTER CONNECTÉ AVEC SA COMMUNE ET SON TERRITOIRE.

De plus en plus de communes et d' intercommunalités utilisent des applications mobiles pour communiquer avec leurs administrés. C'est un moyen simple de faire passer des messages et de partager la vie locale. C'est ce que propose l'application gratuite IntraMuros.

COMMENT ÇA MARCHE?

L'application mobile IntraMuros est téléchargeable sur AppStore et GooglePlay.

En quelques secondes, sélectionnez votre commune soit en la recherchant dans le département de votre choix, soit en vous géolocalisant.

Une fois la sélection faite, vous pouvez demander à recevoir les notifications...!

L'application est simple d'utilisation. Elle propose quatre onglets: Services, Journal, Agenda et Découvrir.

- L'onglet Services regroupe toutes les infos pratiques avec un annuaire (numéros d'urgence, ligne directe pour appeler la mairie...), un rappel sur la collecte des déchets, les équipements de la commune et leur accessibilité...
- L'onglet Journal regroupe les informations envoyées par votre commune ou intercommunalité, sur les différentes actualités comme les élections, les démarches administratives. la vie des associations...
- Dans l'agenda, vous retrouverez les événements à venir de votre commune ou ceux des environs.
- Dans les onglets associations et commerces, vous pouvez vous abonner aux associations qui vous intéressent afin de consulter leurs informations et recevoir leurs alertes. Vous pouvez également retrouver les informations des commerces du territoire.

• Enfin dans la rubrique Découvrir, des idées de balades à faire autour de chez vous sont proposées.

N.ADONETH







COMCOM'INFO! LE ZÉRO PAPIER, POURQUOI PAS!

Depuis quelques années, il y a une véritable prise de conscience écologique pour la sauvegarde de nos ressources. L'impact environnemental du papier est néfaste pour la Planète. En effet, pour produire une tonne de papier, il faut 300 000 litres d'eau et l'équivalent énergétique de 2 000 litres de pétrole. Cela revient à utiliser de l'énergie, détruire des ressources naturelles, disperser dans la nature des substances plus ou moins nocives intégrées dans le papier et contribuer à la déforestation.

Forte de ce constat et dans un souci environnemental, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé a décidé de vous laisser la possibilité de ne plus recevoir la version papier du Comcom'info!

Pour cela, nous vous invitons à remplir un formulaire en ligne à l'adresse, https://forms.office.com/e/ZM57qX8QQK, ou en scannant le code QR ci-contre.

A la fin du formulaire, vous aurez la possibilité de souscrire à sa version numérique afin de le recevoir par courriel.

Merci pour votre geste écoresponsable!



N. ADONFTH

N°ISSN: 1636-2764

Dépôt légal: 1er semestre 2023

Directeur de la publication : Serge JANUS,

président de la Communauté de Communes de la Vallée de

1 rue principale - 67220 Bassemberg

Tél: 03 88 58 91 65

E-mail: contact@valleedeville.fr

hhtps://cdc.valleedeville.fr

Coordination: Commission Communication

Conception Graphique: Charlène Neff - Alsacyan -

charleneneffpro@gmail.com

Impression: Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PECF



INITIATIVE ALSACE CENTRALE

La Communauté de communes a signé une convention avec l'association Initiative Alsace Centrale depuis 2020 afin de doubler les prêts d'honneur pour les porteurs de projets.

Depuis le début, c'est au total 6 projets qui ont été soutenus et financés, malgré une période de crise, ce qui a permis quatre nouvelles créations d'entreprise ou commerce et deux reprises.

Soit un montant total de 66000€ dont 31000€ de prêts d'honneur d'Initiative Alsace Centrale, 23000€ de prêts d'honneur de la Communauté de Communes et 12000€ de la banque.

Grâce à ce dispositif, ce sont 12 emplois qui ont été créés ou maintenus sur le territoire.

Les différents bénéficiaires depuis deux ans sont les suivants :

Epicerie Val de Nature à Villé, librairie TOTEM à Villé, L'atelier des éleveurs à Maisonsgoutte, la distillerie GGC à SAINT-MAURICE, l'entreprise WILLEM HERRBACH à BASSEMBERG et l'entreprise DECAP'SERVICES à SAINT-MARTIN.

Les prêts sont obtenus après un montage de dossier et le passage devant un comité d'engagement d'Initiative Alsace Centrale qui valide l'octroi des financements.

Une enveloppe de 30000€ de la part de la collectivité est allouée aux différents prêts. Pour les trois prochaines années une nouvelle convention vient d'être signée.

Pour tous projets de création ou de reprise d'entreprise ou de commerce vous pouvez prendre contact avec Initiative Alsace Centrale à Sélestat ou à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

E.ESCHRICH